



## CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 17 décembre 2010

Communiqué de presse

### Crédit Agricole S.A. met fin à sa représentation au Conseil de Surveillance d'Intesa SanPaolo S.p.A.

A la suite du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. réuni le 16 décembre 2010, Crédit Agricole S.A. annonce mettre fin au dispositif assurant sa représentation au Conseil de Surveillance d'Intesa Sanpaolo S.p.A. Cette représentation, instaurée par l'accord conclu avec Intesa Sanpaolo S.p.A. le 17 février 2010, devait prendre fin au plus tard le 30 juin 2011.

Alors que les niveaux de cours actuels d'Intesa Sanpaolo S.p.A. ne lui semblent pas refléter la valeur fondamentale de cet actif, Crédit Agricole S.A. précise ne pas avoir engagé de processus de vente de sa participation à court terme.

Cette décision conduit à reclasser comptablement la participation de Crédit Agricole S.A. de 4,79% au capital d'Intesa Sanpaolo S.p.A. - 4,99% des droits de vote - de la catégorie des Participations dans les entreprises mises en équivalence à celle des Actifs financiers disponibles à la vente. Sur la base des cours actuels de l'action Intesa Sanpaolo S.p.A., l'impact en résultat net de ce reclassement serait négatif d'environ 1,25 milliard d'euros au quatrième trimestre 2010. L'impact sur les ratios Tier 1 et Core Tier 1 de Crédit Agricole S.A., tels que publiés au 30 septembre 2010, serait respectivement de -10 et de -38 points de base. L'impact sur le ratio global, à cette même date, serait de +28 points de base.

Cette décision est motivée par la concomitance des travaux menés par chacun des deux groupes sur leur plan stratégique à moyen terme et de leur communication prévue au printemps 2011. Dans ce contexte, il n'a pas semblé opportun à Crédit Agricole S.A. de prolonger sa représentation au Conseil de Surveillance d'Intesa Sanpaolo S.p.A.

Crédit Agricole S.A. précise que cette décision ne remet pas en cause ses estimations s'agissant de sa capacité à faire face aux nouvelles exigences « Bâle 3 ».

---

#### Contacts Presse

Anne-Sophie Gentil – ☎ +33 (0) 1 43 23 37 51 – [anne-sophie.gentil@credit-agricole-sa.fr](mailto:anne-sophie.gentil@credit-agricole-sa.fr)  
Stéphanie Ozenne – ☎ +33 (0) 1 43 23 59 44 – [stephanie.ozenne@credit-agricole-sa.fr](mailto:stephanie.ozenne@credit-agricole-sa.fr)